



Les Cousins Acadiens

Du Poitou

Bulletin N° 132 4^{ème} TRIMESTRE 2017



Paulette



Gérard



Roselyne



Serge



Le Conseil d'Administration est heureux
De vous présenter ses vœux les meilleurs pour
l'année 2018, et avant tout une bonne santé.
Que Noël vous permette de gâter celles et ceux
qui vous sont chers



Monique



M.-Marcelle



VIVE L'ACADIE



Noëlle



Michel



Hélène



Gérard



Françoise



Richard



Michèle



MAIRIE - 38, RUE ROGER FURGE
86210 ARCHIGNY - FRANCE

Directeur de la publication :

Gérard ARDON

Comité de lecture

Françoise GLAIN

Secrétariat de rédaction

Michel ROUX

Crédits photos

Michel MARASSE, Gérard ARDON, Claude MASSÉ

Site Internet : Archigny.net

Association Loi 1901

Siège Social : Mairie – 38, rue Roger FURGE

86210 ARCHIGNY – Fax/Tel 05 49 21 54 39

N° ISSN 1283 – 6583

Dépôt Légal 4^{ème} Trimestre 2017

La reproduction de tout ou partie des bulletins est interdite sans autorisation.

Les options dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

MEMBRES FONDATEURS

Yves BEAULU †

Claude MASSE-DAIGLE

André PENOT †

Roger ROUX

MEMBRES D'HONNEUR

Monsieur le Professeur MARTIN †

Henri FURGE †

Edouard GUILLOT †

Yves BEAULU †

Jacques LONHIENNE

Damien ROUET

BUREAU DE L'ASSOCIATION

Président Gérard ARDON-BOUDREAU

Vice-président Claude MASSE DAIGLE

Secrétaire Michel ROUX

Secrétaire adjointe Hélène GUILLOT

Trésorier Wallerand GOUILLY-FROSSARD

Trésorière adjointe Roselyne MOULIN

SOMMAIRE

3 Agenda du trimestre

4 & 5 Le mot du Président

5 & 6 Nos Peines

6 & 7 rix France Acadie

8 Mini-Visites

9 à 13 Suite Il y a 100 ans

13 & 14 Suite Papuchon.

15 & 16 Fête à Cenan

COUPON D'ADHESION

Nom :

Prénom

Adresse

Code Postal et Ville

Adresse Mel :

Cotisations : Individuelle 20 €

: Couple 25 €

: Bienfaiteur à partir de 39 €

: États Unis 32 US \$

: Canada 45 CAN \$

Chèque à libeller et à adresser à :

Les Cousins Acadiens du Poitou – Mairie

86210 Archigny – France.

Pour l'Amérique du Nord, régler par Mandat poste

Agenda du Trimestre

- 01 Octobre Préparation Bulletin 3T.
- 07 Octobre Conseil d'administration à la Ferme 6 BERLAUD Paulette, MOULIN Roselyne, PUCHAUD Marie Marcelle, ARDON Gérard, BERTIN Richard, ROUX Michel
- 11 Octobre RDV Crédit Agricole Pleumartin pour relevés de compte Gérard
- 20 Octobre Visite Musée 2 personnes Gérard
- 22 Octobre Visite Musée 4 personnes Gérard
- 27 Octobre RDV Mairie de Châtellerault avec Michèle Debain Gérard
- 03 Novembre Contact avec Walerand pour compta 2017 Gérard
- 06 Novembre RDV chez Roselyne pour compta. Roselyne, Gérard.
- 06 Novembre Déplacement au Musée et à la Ferme 6 (récup. documents) Gérard
- 07 Novembre Crédit Agricole à Pleumartin Gérard
- 15 Novembre Mairie de Châtellerault Projet Unesco Michèle Debain, Jacques Aumasson, Jacques Raynaud, Gérard ARDON
- 21 Novembre Récupération de facture chez Roselyne Roselyne, Gérard
- 22 Novembre Livraison des factures à la CAPC dossier subventions Gérard
- 25 Novembre Conférence de Daniel Polikin à Châtellerault Marie Marcelle & Paul Puchaud, Gérard
- 26 Novembre Accueil de Daniel Polikin lauréat du prix France Acadie Gérard, Hélène, Guillot, Marie Marcelle Puchaud, Gérard Beaufils et son épouse
- 29 Novembre Commission mixte à la CAPC Gérard, Claude
- 30 Novembre Préparation bulletin 4T Gérard
- 1er Décembre Préparation bulletin 4T Gérard
- 5 Décembre Préparation bulletin 4T Gérard
- 8 Décembre Préparation bulletin 4T Gérard
- 9 Décembre Récupération d'un vieux blutoir au Rochereau Claude, Richard
- 10 Décembre Préparation CA du 16/12 Gérard
- 16 Décembre Conseil d'administration chez Richard

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour



2017 est morte vive 2018 !

Avant de pénétrer de plain-pied dans l'année qui arrive, je souhaite m'attarder sur celle qui cède sa place à une plus jeune, bien que cette jeune-là va nous vieillir d'un an.

Au premier trimestre, les faits marquant sont la galette des rois et notre assemblée générale. Deux occasions de nous rassembler. L'une, la galette, est uniquement festive et permet à certain(e)s d'acquérir rang royal pendant une courte période, mais elle offre surtout un moment de partage et d'amitié.

L'assemblée générale est d'une importance très différente puisque c'est lors de celle-ci que nous faisons un bilan de santé précis de notre association. Bilan qui, quel que soit ce constat sanitaire, se termine toujours par un apéritif sympathique avant le repas d'usage

Au deuxième trimestre, notre activité se concentre sur deux axes :

- Les visites du musée, qui ont, bien sûr, lieu toute l'année, sont plus nombreuses durant cette période printanière.
- La pré-préparation du 15 août avec les décisions sur les subventions, le groupe d'animation, les achats, l'actualisation du qui fait quoi, etc.

Au troisième trimestre se déroule notre *Petit Tintamarre* qui mobilise une grande partie de notre énergie. Un souci supplémentaire vient se greffer sur la préparation de l'animation : l'incertitude du temps... Pleuvra-t-il ? Fera-t-il beau ? Chaud ? Frais ?

Je sais bien que Marie, dont c'est la fête, nous a, jusqu'à ce jour, protégé des intempéries, mais elle aussi prend de l'âge et aura-t-elle toujours la force de contrer les caprices du ciel ?

Le quatrième trimestre est celui qui

- **Constate.** Qu'avons-nous fait, comment cela se traduit-il financièrement, en effectif d'adhérents, quels ont été les engagements des membres du conseil, etc.
- **Prévoit.** Quels projets pour demain, quels moyens pour les mener à bon terme, qui pilote, etc.

Est-ce tout ?

- Pour l'association **OUI**
- Pour l'ailleurs **NON**

La vie de l'association est importante, les valeurs qu'elle porte nous rassemblent mais elles ne sont qu'une partie de notre quotidien que chacun meuble au gré de ses envies, de ses rêves et de ses moyens.

Il se trouve qu'à la fin du quatrième trimestre de chaque année souffle un vent d'invitation à la fête.

D'abord Noël, magique pour les tout-petits, enchanteur pour les plus grands et joyeux ou indifférent pour les adultes, les cadeaux étant les bienvenus pour tout le monde.

Puis le réveillons du 31 décembre où les adultes sont partie prenante pour souhaiter la bienvenue à la nouvelle année.

Tout cela se prépare dans la joie, l'espoir et l'amitié. Prenons le temps de donner du temps à cette autre partie de la vie qui n'est ni professionnelle, ni associative, mais qui pour la grande majorité d'entre nous est tout simplement la vie.

Chacun de nous a son histoire, ses valeurs ses espoirs, profitons de cette période de fête, un peu déconnectée des soucis du monde, pour nous parler, nous écouter et nous comprendre. Alors, il est certain que la nouvelle année sera plus riche que celle qui ferme sa porte.

En 2017 l'association des Cousins Acadien a traversé une courte période de turbulences qui aurait, sans doute, pu être évitée si nous avions su, au bon moment, nous parler, nous écouter et nous comprendre.

Je n'ai ni la prétention d'être moralisateur, ni celle de me prétendre conseiller, les quelques réflexions qui précédent, m'ont été enseignées par cette expérience et appris que la communication est un art difficile.

Avant de fermer cette dernière page, en tant que président, je tiens à vous remercier du soutien que vous nous apportez en tant qu'adhérent et j'espère que vous le resterez encore longtemps.

Je souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et une année 2018 qui vous garde en bonne santé et vous permette d'atteindre vos objectifs de vie, qu'ils soient professionnels ou personnels.

Je sais qu'en cette période festive vos pensées iront aussi à celles et ceux qui nous ont quittés et à celles et ceux qui sont dans l'inconfort et la peine.

Que les cris de joie des enfants et l'innocente insouciance qui les anime nous rappellent qu'hier nous étions à leur place et que demain ils seront à la nôtre. C'est le cycle de la vie, sachons en profiter le mieux possible.

Merci, Merci et bonne route à chacune et chacun.

Gérard Ardon-Boudreau

Nos peines

Jean Jacques Degenne, décédé le 5 octobre 2017

Époux de Sylvie Chaumont, descendante de Brault René et des familles Bourg et Landry.

Gaschard Pierre, décédé le 14 Octobre 2017

Époux de Griffon Jeannine, descendante d'Ambroise Guillot et de Théotiste Daigle.

Raymond Jean-Claude, décédé le 4 décembre 2017

Descendant acadien de Boudrot Michel et Aucoin Michèle, ainsi que de la famille Bourg Antoine et Landry Antoinette.

Jean-Claude était le frère de notre trésorière adjointe Roselyne Moulin.

Nous nous associons à la peine de ces familles endeuillées par le départ d'un des leurs, et leur adressons nos plus sincères condoléances.

La plaie ouverte par la disparition ne se refermera pas, mais le temps en polira les reliefs et la douleur deviendra progressivement moins vive. Nous vous souhaitons beaucoup de courage pour surmonter cette épreuve que vous inflige la vie

Visite du lauréat du prix littéraire France – Acadie

Nous renouons avec une coutume délaissée pendant quelques lunes.



province et soit accueillis par des associations orientées vers le monde acadien.

Celle année la réception parisienne a eu lieu le 24 novembre. Dès le lendemain, madame Michèle Debain, présidente de l'association *Châtellerault Québec Acadie* a accueilli monsieur Daniel

Chaque année, l'association *France Acadie* procède à l'attribution d'un prix littéraire à un auteur canadien, qui, invité à Paris reçoit son prix lors d'une manifestation officielle.

La coutume veut que le lauréat se déplace en



Polikin lauréat du prix 2017 pour son livre « Le vol de l'ange ».

Après avoir donné, en soirée, une conférence de grande qualité et répondu aux nombreuses questions posées, il était temps pour lui de prendre quelques heures de repos car le dimanche 26 devait lui faire passer une grande partie de la journée chez les *Cousins Acadiens*.

Gérard a pris le relais de Michèle Debain dès 9 h 30 et conduit son invité sur les lieux du riche patrimoine acadien qui honore notre région. L'ambitieux programme, de la journée



comprenait :

- Château de Pérusse des Cars à Monthoiron
- Ferme acadienne n° 6
- Musée des Huit-Maisons
- Ligne acadienne
- Église de Cenan
- Abbaye de l'Étoile



Pause déjeuner au restaurant *La Belle Étoile* à Vouneuil-sur-Vienne

- Site de Moussais-la-Bataille
- Site du Vieux-Poitiers
- Retour à Châtellerault chez Michèle Debain puisque dès le lendemain était prévu un voyage pour Nantes chez nos ami(e)s de *Nantes Acadie Louisiane*.

Avec un tel périple il n'était pas question de prendre quelques largesses sur les différents points du parcours.

Un couple d'adhérents, M. et M^{me} Beaufils Gérard, s'est joint au président, ainsi qu'Hélène Guillot et Marie-Marcelle Puchaud. Qu'elles et ils en soient vivement remercié(e)s. Françoise Glain, présidente d'Histoire et Patrimoine d'Archigny, était présente à la Ferme n°6.

Journée privilège où la gentillesse, la simplicité et la culture de notre invité ont raccourci le temps passé ensemble.

Un grand merci Monsieur Polikin

Gérard Ardon-Boudreau



Dans l'église de Cenan devant le retable



Bien avant les Acadiens - 732 Charles Martel



Avant le périple devant la Ferme 6

Mini Visites

Le 20 octobre dernier Gérard a accueilli, au Musée Acadien des Huit Maisons, madame Michèle Touret et monsieur Phil Comeau.

Madame Touret a longtemps présidé l'association « La Maison de l'Acadie » à La Chaussée près de Loudun.

Monsieur Phil Comeau est un cinéaste acadien basé à Montréal. C'est la seconde fois qu'il visite le musée où il aimeraient y tourner un film. Projet à ne pas oublier.



Devant le Musée - Je vous laisse le soin de deviner Qui est Qui

Le 22 octobre Gérard accueillait au même endroit une Acadienne pure souche, madame Couturier et sa fille ainsi que son gendre.

La visite s'est faite sous la gouvernance du bébé qui les accompagnait.

Très attentive durant toute la visite, madame Couturier a exprimé son étonnement et sa grande satisfaction de constater combien le fait acadien était ancré dans notre région.

Enchantée de cette visite elle a promis de revenir



Il y a 100 ans - suite

Un internaute affirme que ce sont les Canadiens qui ont introduit le passe-partout en France. C'est faux. Il y est connu au moins depuis l'époque gallo-romaine. Il y a même des représentations du martyre de Simon le Zélote avec un passe-partout.

Fin 1917, le lieutenant-colonel D'Aigle rentre au Canada, part au printemps 1918 au Saskatchewan comme agronome et revient en Acadie pour sa retraite.

Le lieutenant Léger, de Cocagne, est décédé pendant sa formation comme aviateur, son avion étant tombé en mer.

Le lieutenant Bourque, de Moncton, s'est battu au front dans l'artillerie. Il fut décoré de la Croix militaire.

Le capitaine révérend Gaudet revient au Canada en 1919, déçu par le manque de soutien des officiers et la baisse de pratique religieuse des soldats dont beaucoup « courent » les femmes. On le retrouve prêtre à Shédiac jusqu'en 1939, puis à nouveau aumônier militaire pendant la guerre 39-45.

Les Acadiens ont laissé quelques tombes dans le Jura :

Cimetière de Sapt :

Laurie Oliver Comeau, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. 47^e compagnie. Mort de tuberculose.

Jean Baptiste Daigle, de Petite Aldouane, N.-B. 40^e compagnie. Tué par un civil !

John Everett Gaudet, de Weymouth, Nouvelle-Écosse. 52^e compagnie. Accident du travail.

Cimetière de Champagnole

Félicien Roy (Acadien ?). De Saint-Antoine, Kent, N.-B. Accident.

Les Amérindiens dans l'armée canadienne

La moitié des Mi'kmaqs et des Malécites (les anciens Abénaquis du baron de Saint Castin) de Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick se sont engagés. Au départ, il n'était pas mentionné qu'ils étaient Amérindiens. Un bataillon du 37^e Haldimand Rifles avait plus de 500 Iroquois dans ses rangs. Il a eu droit à un drapeau portant des symboles iroquois.



Charles Labrador

est parti à la guerre avec deux de ses frères. Un seul reviendra, emputé d'une jambe.

Ils étaient de Bear River, près

De retour au Canada, les Amérindiens, pour avoir droit aux prestations d'anciens combattants devaient abandonner leur statut d'Indien. En général, ils ne furent pas respectés et souvent traités comme des sous-hommes. À sa mort, Charles Labrador n'a pu être inhumé au cimetière du village.

Le lieutenant Brant Cameron Donald a été tué à Ypres le 24 avril 1915. Il était l'arrière-arrière-petit-fils de Joseph Brant, grand chef Mohican, au service des Britanniques. Le soldat Standing Buffalo, décédé le 29 septembre 1918, était le petit-fils du chef Sioux Sitting Bull.

Le caporal Pegahmagabow, un Ojibwé de l'Ontario, détient le record de 378 Allemands tués et 300 capturés. Sa vie a inspiré Joseph Boyden pour son roman *Le chemin des âmes*. Joseph Boyden est lui-même le fils d'un militaire, d'origine irlandaise. Joseph a du sang Mi'kmaq par sa grand-mère.

Conclusion

Même pas de quoi former un bataillon acadien ! Cela fait peu. Ce serait oublier que les Acadiens ont été dispersés (encore une fois) dans de nombreux bataillons. Ils n'ont pas non plus beaucoup écouté les recruteurs de l'armée ... comme la plupart des Canadiens. Aussi le gouvernement est passé, début 1918, à la conscription. Cela s'est fait avec beaucoup de protestations.

Beaucoup d'Acadiens se sont retrouvés dans le 132^e bataillon. Ce dernier s'est perpétué dans le North Shore Regiment, le Régiment de la Côte Nord. On le retrouve en Normandie en juin 1944.



L'histoire aurait pu s'arrêter là. Mais un membre du corps forestier français, David Delvigne, de Talence, chercheur et historien, fait des recherches depuis plus de 20 ans. Il a découvert à partir de 2014 la participation des Acadiens à la guerre dans les Landes. Le 14 juillet 2014, un article « *Ces bûcherons canadiens qui ont fait souche* » (Il y a eu des mariages, dont au moins un avec une marraine de guerre.) paraît dans un journal local. On y apprend la présence d'Alyre Léger, venu avec Abraham Arseneau. Ils sont originaires de Rogersville au Nouveau-Brunswick. Il y a d'autres Acadiens tels Thomas Daigle et son frère Ernest, de la paroisse Saint-Charles, et des Québécois tels Joseph Rosario Tremblay et Joseph Amable Beauséjour.

David Devigne est allé présenter ses recherches à la Grande Semaine acadienne de Courseulles-sur-Mer-Saint-Aubin-sur-Mer, en août 2016.

Le 10 octobre 2015, une cérémonie a été organisée au cimetière de Talence, en présence de représentants officiels du Canada, de la Grande-Bretagne et des États-Unis. D'autres ont suivi à Andernos-les-Bains, Arès, Audenge, Biganos, Lanton, Lège, Belin-Béliet, Largas, Marcheprime et Mios. Un chemin de mémoire était prévu pour 2017, ainsi que la publication d'un livre.

**Les Canadiens révolutionnent la manière de travailler dans les scieries
et la façon d'y apporter le bois**



L'ingénieuse machine sur patins pour tirer les troncs avec le treuil

Quand la machine précédente est trop loin des troncs, on amarre le câble sur une souche et tout l'ensemble se déplace.



Un camp de forestiers canadiens en France.

Beaucoup de Français pensaient que les Canadiens allaient saccager leurs forêts

Les forestiers emploient beaucoup de mots anglais. La machine est appelée *skidding-engine*¹. Des *bull-blocks*¹ (supports des câbles de remorquage) permettent de rayonner autour d'un Point. Les petits trains emportent les troncs au *mill*¹ ou *lumbermill*. Là, les troncs sont écossés pour les nettoyer. Des cailloux dans l'écorce abîmeraient les scies. Des hommes y manient le *canthook*¹.

¹ Machine à sabots traduit V. Forbin. Nous dirions plutôt machine à patins. En anglais, le sens est machine qui dérape.

¹ Poule en bois

**Procès-verbal de délimination, mesurage
et bornoiement du 8 juin 1793**

Comme suite à cette transaction amiable, le sieur Texier-Latouche, commissaire et fondé de pouvoirs des colons Acadiens, présenta aux citoyens administrateurs du département de la Vienne une requête tendant à faire exécuter par tel arpenteur qui leur conviendrait le mesurage et le bornoiement de terrain attaché à chaque maison Acadienne, conformément aux lettres patentes du 26 août 1783. Vu la légitimité de cette pétition, les dits administrateurs y firent droit par arrêté du 23 mai 1792.

En conséquence, le Directoire de Châtellerault nomma le S^r Cheneau-Latouche commissaire chargé d'assister aux opérations de concert avec le citoyen Amirault, domicilié à Monthoiron, désigné par les colons, suivant acte du 12 juin 1792 indiquant la marche à suivre pour l'accomplissement des dites opérations.

Les opérations, commencées le 12 juin 1792, furent terminées le 8 juin 1793, jour de la clôture du procès-verbal.

Lots attribués aux colons

Croquis annexé au $\frac{1}{20000}$

Le tableau qui constitue le titre de propriété des occupants indique les noms des divers propriétaires des parcelles, le n° de leurs habitations et la contenance attenante à chacune d'elles. Les comparants ou représentés sont ceux qui ont déjà figuré au traité du 24 octobre 1791.

Les rédacteurs du p.-v. certifient *in fine* : 1^o avoir mesuré et borné 10.736 boisselées de Châtellerault et en outre les chemins publics (1) et ceux qu'il a été nécessaire d'y déterminer pour les besoins de l'agriculture (ceux-ci étant fixés à 15 pieds de largeur); 2^o avoir ensuite divisé la dite quantité de terrain formant l'assiette de la colonie Acadienne par des bornes séparatives en raison des

(1) Les 57 lots constitués régulièrement à 176 boisselées ne représentent qu'une contenance de..... 10.032 boisselées.

Mais les quatres lots n° 55, 56, 57 et 58, attribués à Brionne, ont une surface de 1.408 boisselées, soit le double de la contenance normale, d'où un surcroît de contenance de..... 704 boisselées.
Total égal..... 10.736 boisselées.

droits que les colons et concessionnaires d'icelle ont justifié y avoir en telle manière que sera et demeurera à perpétuité.

Le p.-v. se termine par la répartition des puits et fours entre les diverses habitations.

En principe, lorsque deux maisons étaient rapprochées, l'une d'elles était pourvue d'un four et l'autre d'un puits, avec droit réciproque d'usage.

Dans les groupes de 6 à 8 maisons très rapprochées, l'une d'elles avait un four, l'autre un puits, dont les autres maisons avaient l'usage.

Au procès-verbal officiel de bornoiement des lots du 12 juin 1793 était joint un plan au $\frac{1}{8640}$ (une ligne pour 10 toises), avec tableau nominatif des possesseurs et des contenances de leurs propriétés respectives.

Nous joignons à cette notice une reproduction photographique réduite au $\frac{1}{20000}$ de ce plan ; on trouvera ci-dessous le tableau nominatif des occupants.

. L'examen du plan montre quels étaient les propriétaires limitrophes de la colonie ; on remarquera que (en 1792) elle était limitée dans sa partie orientale par des terres nationales, qui avaient été celles de l'évêché de Poitiers.

Les terres en question faisaient partie du terrain de 2.400 arpents concédé en principe à la colonie par l'Évêque de Poitiers, mais elles ne furent pas utilisées entièrement par suite de sa réduction. Des terres, devenues propriétés nationales, restèrent pendant long-temps en brandes, elles ne furent vendues à des particuliers que vers 1830 et défrichées en partie postérieurement à cette date.

Impositions et redevances.

Dans l'acte de transaction du 24 octobre 1791, fait en vue de fixer la délimitation des parcelles appartenant à chacun des colons, il est dit que des encouragements de toutes sortes furent offerts aux Acadiens, sous forme de bétail, fourrages et instruments aratoires indépendamment des subsides qui leur furent distribués pendant leurs premières années de présence. (Nous parlerons de ces derniers plus loin, « secours et solde ».)

Il avait été en outre arrêté :

Que les colons jouiraient pendant 5 ans, à dater de 1773, de l'exemption de la dîme et qu'ils ne la paieraient ensuite qu'au vingtième des fruits ;

Que, pendant 30 ans, ils ne seraient assujettis à aucune imposition.

Qu'en reconnaissance de la propriété qui leur était assurée par des actes de démission ils paieraient uniquement un champart au seizième des fruits, dont les jardins, les prés naturels et les vergers seraient exempts.

Enfin, la Directe fut marquée par un sol à l'arpent emportant lots et ventes, à chaque mutation par vente, à l'exception de la première, qui ne donnait ouverture à aucun droit.

L'arrêt du Conseil d'Etat du 26 juillet 1785, cité plus haut, portant concession de lot à M^{le} de Pérusse, confirme ces déclarations, sauf toutefois en ce qui concerne le Cens, dont ne parle pas l'acte de transaction.

Droits à la propriété.

Les colons Acadiens étaient propriétaires du sol et de leurs habitations en vertu des diverses lettres patentes et décisions du Conseil du Roi qui avaient attribué à chaque ménage une habitation comportant un lot de terrain de 176 boisselées (17 hectares 60 environ).

Les lettres patentes du 26 août 1783, rappelant toutes les décisions antérieures, déterminèrent nettement la propriété de chacun. Mais comme les lots n'avaient pas pu être bornés en pleine brande, des empiètements réciproques se produisirent fatallement, d'où la nécessité de l'acte de transaction du 24 octobre 1791, suivi du procès-verbal de délimitation et de bornage de chaque propriété du 12 juin 1792, qui déclare que, désormais, chaque propriété limitée par des bornes séparatives serait incommutable et demeurerait jusqu'à perpétuité.

On remarquera que le dit procès-verbal est postérieur à l'abolition des droits seigneuriaux et que, dès lors, les colons Acadiens, libérés de toutes redevances et de toutes impositions du passé, n'étaient soumis qu'aux nouvelles impositions créées par les lois de la nation.

2017, CENAN EN FETE !

«Tant qu'y aura du linge à laver, on boira de la manzanilla»

À Cenan, pas de manzanilla, ni de lavandières du Portugal... mais des lavandières acadiennes c'est sûr ! Et du migeot et du pineau et plus de 200 repas, le soir, autour du lavoir de la Ragotte et de cette superbe remorque que les gens de Cenan savent faire venir, chaque année impaire, pour nous faire bouger en cadence, jeunes et moins jeunes, sur la piste de danse jusqu'à pas d'heure !

Tout au long de la journée, au son de l'orgue de Barbarie - parfois un peu couvert par le vrombissement des tracteurs qui tournent et retournent dans les ruelles du village – petits et grands ont pu farfouiller et chiner dans les stands des brocanteurs, professionnels ou amateurs. Certes, ils étaient peut-être un peu moins nombreux qu'il y a 2 ans... mais les chineurs avaient plus de temps pour dénicher un trésor !

Et cette année, une surprise merveilleuse offerte à chacun par la nouvelle Communauté Urbaine du Grand Poitiers, : la mise en lumière exceptionnelle de notre église Saint-Hilaire par Jean-Michel Piqué et son équipe de créateurs d'ambiance : le clocher, tout d'abord, dialoguant avec le ciel d'été et, une fois passée la porte et les si sensibles et naïves peintures du chœur, le Retable du maître-autel à son tour est parcouru d'une pluie d'étoiles, nous faisant revivre l'histoire du premier évêque de Poitiers, au IV^e siècle.

Un moment de grâce exceptionnel pour nous tous qui montions ensemble la petite côte de la rue de l'Église, accueillis par la guitare d'Arsène sous le tilleul de l'esplanade...

Mais aussi l'occasion, donnée à certains - et j'en connais au moins deux... mais, chut, il ne faut pas le dire trop fort ! - de grimper subrepticement, sans déclencher les cloches, dans la sacristie et le logement du curé, instants de mystère dans le silence de la nuit, seulement troublé par l'écho lointain du saxophone d'Alain Guittet...

Rendez-vous en 2019... bien sûr !

Philippe Breton – Annie Bobier



L'église de Cenan vue de jour

L'église Saint Hilaire de Cenan est une église rurale dont l'ancienneté est attestée depuis le XI^{ème} siècle. Elle présente un chœur gothique de deux travées à chevet plat, une simple nef et une sacristie du XVII^{ème} siècle sommée d'un clocher dont la flèche est charpentée. L'ensemble est couvert de tuiles plates, petit moule à l'exception de la flèche du clocher couverte et bardée d'ardoises. L'église a reçu au XVII^{ème} siècle un magnifique retable, restauré il y a quelques années. Elle devint à la fin du XVIII^{ème} siècle la paroisse des Acadiens réfugiés en Poitou sur la ligne acadienne, dont la commune de La Puye est l'aboutissement. A partir de 1774 les acadiens restés dans la région, en ont fait leur paroisse. Certains parcouraient près de dix kilomètres pour se rendre aux offices.

C'est dans le petit cimetière situé à proximité de l'église que bon nombre d'entre eux et de leurs descendants y ont trouvé leur dernière demeure.



Révolution dans les méthodes de lavage. On arrête pas le progrès



L'église de Cenac vue de nuit